



Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes



LE MOT DU MAIRE

La **sécurité des habitants** est une préoccupation importante de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune. Vous trouverez dans ce dépliant des consignes de sécurité à suivre si l'une de ces situations venait à se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'évènement majeur vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.

Mairie : 02 51 31 10 50
www.mairie-moulleronlecaptif.frPompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Samu : 15Météo France : 05 67 22 95 00
www.meteofrance.com

Préfecture : 02 51 36 70 85



Numéros utiles

Préparez votre kit sécurité



- ➔ Radio à piles
- ➔ Lampes de poche (avec piles de rechange)
- ➔ Réserve d'eau potable et de nourriture
- ➔ Papiers personnels
- ➔ Médicaments urgents
- ➔ Vêtements de rechange
- ➔ Couvertures
- ➔ Matériel de confinement (gros adhésif, serpillière...)

Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour
les secours



Évacuez ou confinez-vous selon la nature du sinistre



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes
données par les autorités



Alouette 89.8 MHz
France Bleu Loire Océan 93.2 MHz
RCF 104.5 MHz

Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent



Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes
météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes
dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue
s'impose, des phénomènes dangereux d'une
intensité exceptionnelle sont prévus.

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas



Pandémie

- ➔ Confiner vous si les mesures gouvernementales l'imposent
- ➔ Respectez les gestes barrières
- ➔ Port du masque recommandé



Transport de matières dangereuses

Mouilleron-le-Captif est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière, voie ferrée et canalisation de gaz.**

Trois types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

AVANT

➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

AVANT

➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques

➔ Ne prenez pas les ascenseurs

➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

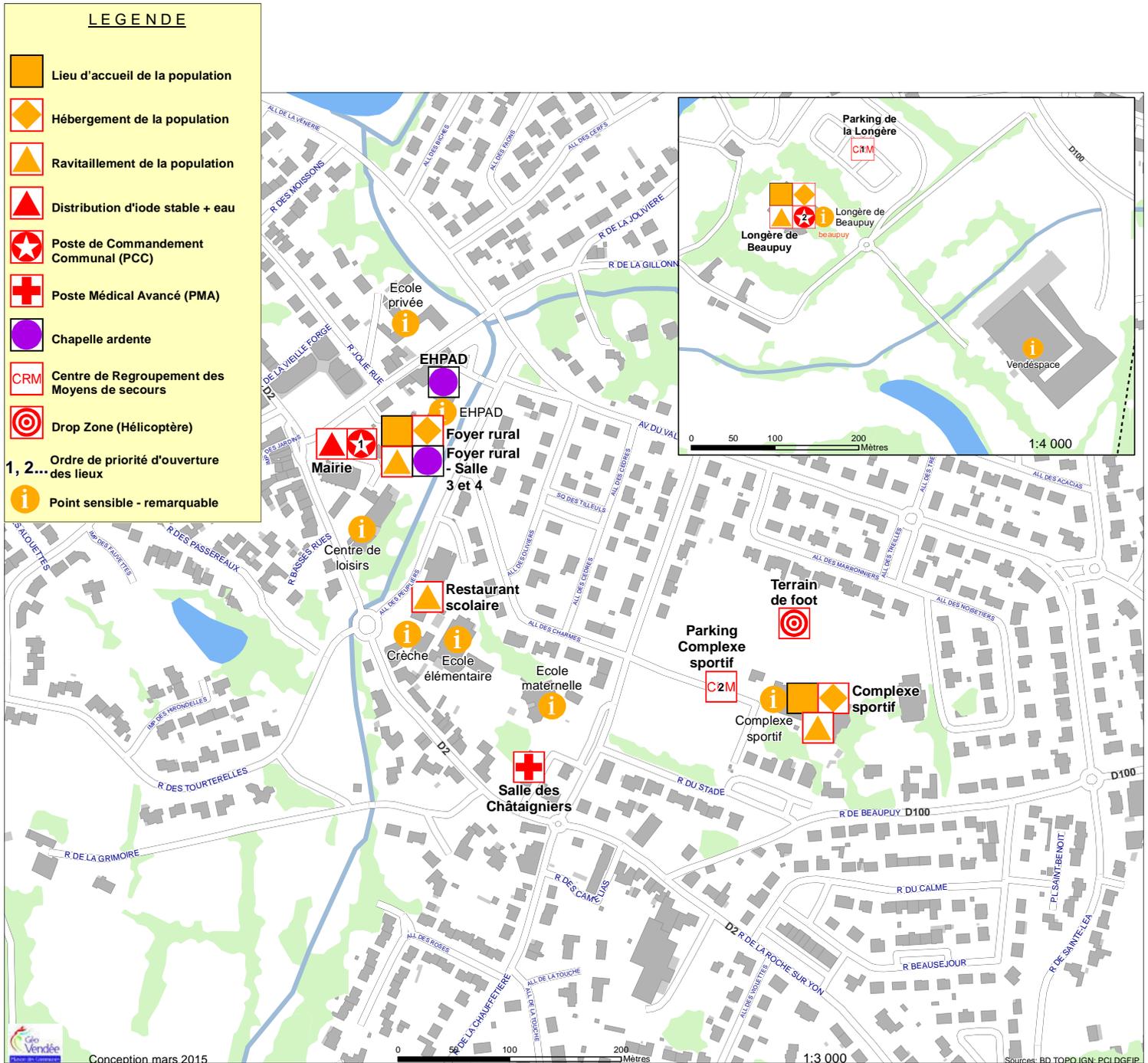
➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée

➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Sur la carte ci-dessous sont localisés ces lieux stratégiques dans le bourg de la commune.



Moyens d'alerte à la population



En cas d'événement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, un séisme, une pollution), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:

- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera dans la commune.
- Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte.
- Les populations concernées par le risque feu de forêt seront alertées par **téléphone**.
- Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'informations**, sur le **site Internet**, les **réseaux sociaux** et l'**application mobile** de la commune.